



Le Collectif Paysage(s), l'AFA et l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
vous invitent
à une réunion de réflexion sur le thème

AGRONOMIE et PAYSAGE **lundi 4 mars de 14h à 17h30**

dans le cadre des 20 ans de la Loi Paysage

Salle des Conférences du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
3 rue Barbet de Jouy 75007 (Métro Varenne ou Solférino)

- 14h-15h** projection du film « Dessine-moi un paysage bio » réalisé par Lamia Otthoffer, Nathalie Arroyo et Lionel Goupil de la Bergerie nationale de Rambouillet
- 15h-15h30** discussion
- 15h30-15h50** Bilan des recherches réalisées sur le thème « Mosaïques paysagères »
par **Françoise Lescourret** INRA
- 15h50-16h10** Organisation des paysages agricoles et protection de l'environnement
par **Philippe Martin** AgroParisTech
- 16h10-16h30** Apport possible du paysage à la visualisation et à la formalisation d'un projet
agronomique en tant que projet d'espace productif ouvert. Exemple de la ferme de
Vernand
par **Rémi Janin** paysagiste
- 16h30-17h30** discussion et propositions d'actions

Inscriptions en ligne uniquement sur [cette page](#).
Attention : le nombre de places est limité à 40 personnes.

AGRONOMIE et PAYSAGE

Dans les années 1960-1980 la mise en place d'une **agriculture intensive** s'est accompagnée dans nombre de régions françaises d'une transformation radicale des paysages agricoles. Une politique volontariste d'aménagement foncier (remembrement, rectification des cours d'eau, drainage, équipement pour l'irrigation...) a contribué à une réorganisation de l'espace pour faciliter la mécanisation et la mise en place de **nouveaux systèmes simplifiés de culture et d'élevage**.

Aujourd'hui, de nouvelles orientations sont données : produire autrement, produire plus et mieux avec moins, agriculture durable, intégrée, écologiquement intensive... Les programmes qui accompagnent ces nouvelles orientations ne font que très rarement référence à la nécessité de **recomposer les paysages agricoles**, comme s'il était naturellement possible de les mettre en œuvre dans un cadre spatial imaginé pour une agriculture intensive.

Une agriculture productive, plus économe en intrants issus de ressources fossiles, exerçant moins de pressions sur les ressources naturelles, et faisant peser moins de risques sur les sociétés (risques sanitaires, changements climatiques) doit d'une part valoriser au mieux toutes les ressources naturelles locales, et d'autre part tenir compte des marges de manœuvre qu'ouvrent l'anisotropie et l'hétérogénéité spatiales pour réduire certains impacts environnementaux. A cet effet, il est nécessaire de **réorganiser l'espace de production**. A côté des connaissances nouvelles en écologie et agronomie spatialisées qui ont émergé au cours des dernières décennies, la connaissance fine de l'histoire et de la géographie propres à chaque lieu, négligée dans la période précédente, redevient une nécessité pour imaginer cette restructuration de l'espace et du parcellaire (taille, forme et bordures des parcelles, localisation des réseaux, infrastructures paysagères) et les productions à y affecter. Or, le plus souvent, les modifications qui apparaissent dans l'espace agricole proviennent aujourd'hui soit de règlements environnementaux (zones Natura 2000, trames vertes et bleues, périmètres de captage...), soit de règlements d'urbanisme ou d'intentions d'aménagement qui définissent les zones à soustraire à l'agriculture. Ces **règlementations ou intentions d'aménagements** s'imposent aux agriculteurs qui les perçoivent comme des **contraintes** réduisant leurs capacités à produire. Par ailleurs, elles évacuent le plus souvent ce qui relève du visible en oubliant que ce sont des structures en trois dimensions qui se déploient dans l'espace et évoluent dans le temps produisant confort ou inconfort, liens ou fractures...

Les agriculteurs sont des producteurs de formes (pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Deffontaines), et ils n'osent curieusement pas assumer suffisamment cette fonction, qu'ils pourraient reconnaître comme un moyen essentiel pour accompagner la mise en place de **systèmes de cultures et d'élevage « agroécologique-intensifs »** et pour contribuer de façon volontaire à façonner un cadre de vie et des paysages appréciés par la société.

Des opportunités apparaissent dans le cadre des réflexions sur le verdissement de la PAC et différents programmes d'actions se mettent en place avec les agriculteurs. Mais les **approches spatiales sont encore trop peu affirmées** pour qu'elles se traduisent en propositions de méthodes, en conseils et trouvent des transcriptions réglementaires ou incitatives claires. De ce point de vue, **agronomes et paysagistes ont des savoirs et des méthodes de travail à échanger**. Une meilleure connaissance mutuelle permettra d'entrevoir quelles synergies peut se construire entre les deux communautés.

L'objectif de cette réunion est de réfléchir à comment, dans les programmes de recherche, et dans le développement agricole et dans la réglementation,

- **redonner de la voix aux travaux des agronomes** qui intègrent les dimensions spatiales dans leurs réflexions sur l'évaluation et la conception de systèmes agricoles au service du développement durable et
- **mobiliser les paysagistes** pour mieux utiliser, en agriculture, leurs pratiques d'appréhension et de transformation de l'espace.

Vincent PIVETEAU, Directeur de l'ENSP,
Thierry DORÉ, Président de l'Association française d'Agronomie
Le Collectif Paysage(s)

Le Collectif Paysage(s) regroupe une douzaine de structures nationales. Ce groupement d'associations est issu des Etats généraux du paysage de février 2008. Le Collectif est animé techniquement par la FNCAUE depuis 2008.

En 2012, ses membres en sont : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, Fédération Française du Paysage, Fédération Nationale des CAUE (animateur technique du Collectif Paysages), Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, ICOMOS-France, Maisons Paysannes de France, Réseau des Grands Sites de France, Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France.